

Compte rendu

Ouvrage recensé :

David, Amos (dir). Intelligence économique. Numéro thématique des *Cahiers du numérique*, vol. 5, n° 4. Paris : Hermès Lavoisier, 2009. 192 p. ISBN 978-2-7462-2916-7

par Diane Mercier

Documentation et bibliothèques, vol. 57, n° 1, 2011, p. 60-62.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/1028969ar>

DOI: 10.7202/1028969ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

ANQ, improbable pendant un certain temps, mais finalement acceptée par les deux institutions, est réalisée dans le cadre du plan de modernisation des structures du gouvernement. Le projet de *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, adopté à l'unanimité le 10 décembre 2004, entrera finalement en vigueur en 2006.

L'ouvrage se termine avec l'épilogue de Lise Bissonnette, rédigé alors que la première directrice de BANQ se préparait à tirer sa révérence. On y trouve aussi des notes, une liste des acronymes et des sigles et une bibliographie générale étoffée.

Original, excellent, passionnant sont des exemples de qualificatifs que l'on pourrait utiliser pour décrire l'ouvrage de Denis Goulet. Matériellement, l'ouvrage s'apparente à un catalogue d'exposition : le format permet l'insertion d'illustrations suffisamment grandes pour permettre d'en apprécier les détails, et le papier glacé rend la manipulation des pages agréable. Le contenu de l'ouvrage est très dense, abondamment illustré et bien documenté ; les nombreuses utilisations et citations des sources historiques et des comptes rendus d'entrevues avec d'anciens conservateurs et bibliothécaires en chef en font foi. Au final, une dizaine de personnes ont collaboré à la rédaction et à la validation du manuscrit, dont plusieurs personnes rattachées à BANQ. Alors qu'on pourrait se perdre parfois dans les nombreuses dates et redondances inévitables, la richesse du récit repose sur un historique fortement relié au contexte religieux, politique et social propre au Québec, ce qui permet d'augmenter la compréhension et de mesurer l'évolution inédite des institutions culturelles étudiées.

Les bibliothécaires et archivistes ne seront pas peu fiers, à la lecture de cet ouvrage inspirant, des combats, contributions, réalisations et victoires de leurs prédécesseurs et collègues, malgré des ressources et une volonté politique longtemps limitées. Tout amateur ou passionné d'histoire des institutions culturelles, tout enseignant ou étudiant en bibliothéconomie ou en archivistique, ne peut manquer d'avoir dans sa bibliothèque personnelle ce « siècle d'histoire » de quatre grandes institutions culturelles québécoises qu'on se délectera de lire, justement, comme une fabuleuse histoire.

David, Amos (dir). Intelligence économique.

Numéro thématique des *Cahiers du numérique*,
vol. 5, n° 4. Paris : Hermès Lavoisier,
2009. 192 p. ISBN 978-2-7462-2916-7

Diane MERCIER
Consultante en transfert des connaissances
diane_mercier@consultus.qc.ca

Ce numéro de la revue *Les Cahiers du numérique* consacré à l'intelligence économique, sous la direction de Amos David, rassemble neuf articles. Les professionnels de l'information et des communications seront happés par la richesse des textes et la qualité des synthèses qu'ils proposent. On voit là le produit de meilleurs expérimentés qui livrent aux lecteurs le fruit de leurs expériences collectives.

Les débutants en veille stratégique y trouveront un état de la science selon la perspective holistique et constructiviste et les écoles européennes et américaines. Les meilleurs expérimentés auront un recensement de la documentation actualisé au contexte du Web contributif en plein essor et du Web sémantique en émergence ; Quoniam et Lucien ont choisi de classer ces deux volets du Web dans la génération 2.0. Les articles sont regroupés en trois catégories : trois articles théoriques, quatre articles sur la pratique de veille et deux réflexions sur de nouvelles avenues. Cette structure permet aux lecteurs de suivre un fil conducteur d'apprentissage et de réflexion.

Après l'introduction de Amos David, les trois articles théoriques offrent une riche synthèse : « L'intelligence économique 2.0 ? » (L. Quoniam et A. Lucien), « Traçabilité, annotation et historisation » (N. Kislin) et « Du "savoir pour agir" au "connaître est agir" » (N. Moinet). Nous y trouvons des définitions, par exemple celles de : réseaux sociaux, longue chaîne et développement par la base (en anglais *crowdsourcing*).

La confiance (*trust* et *confidence* en anglais) est la valeur fondamentale pour soutenir la coopération et la collaboration entre les meilleurs et les décideurs. Les traces des éléments et des comportements informationnels, de même que des problèmes et de leur résolution, seraient la manifestation de cette confiance à travers quatre processus : « Dis ce que tu fais », « Fais ce que tu dis », « Enregistre ce que tu as fait » et « Revois tes enregistrements et réagis ». Nicolas Kislin précise l'importance d'annoter la collaboration (l'intention, le contexte et l'enjeu inhérent) pour faciliter le retour de pertinence et la réutilisation des connaissances.

Avant de discuter de la pratique de veille, Nicolas Moinet propose une excellente revue sur l'agir qui rappelle le fameux discours de John Langshaw Austin « Quand dire c'est faire » (1962, trad. Fr. 1970). Pour Moinet, « Connaître est agir ». Il nous rappelle l'origine du terme « Intelligence économique » et la matrice

de Michael Porter (1986) par rapport aux quatre types de veille (concurrentielle, commerciale, technologique et environnementale). Quel plaidoyer pour le développement des compétences individuelles et l'intelligence collective ainsi que pour la démocratisation des pratiques de veille !

Après cette dense entrée en matière, quatre articles substantiels et orientés vers la pratique sont proposés : « Le processus de veille intégré au processus de management de projet » (S. Perbal, L. Vergnol et S. Quazzotti), « L'intelligence territoriale. Entre structuration de réseau et dynamique de communication » (M. Pelissier, et I. Pybourdin), « Cartographie et processus d'intelligence économique. L'analogie du plateau de jeu comme aide à la décision stratégique » (S. Gorla) et « Système d'aide à l'interprétation des besoins. Vers une approche hybride » (S. Boulesnane et L. Bouzidi). Le premier des quatre articles corrige les lacunes de la discipline de la gestion de projet et celle des sciences de l'information et des communications en suggérant aux gestionnaires de projet de s'approprier les processus de veille. Leurs usages sont expliqués à travers les grands processus de gestion de projet que recommande le prestigieux PMI (*Project Management Institute*). On assiste alors à un renforcement mutuel des processus de veille et de gestion de projet, renforcement illustré par un tableau significatif (p. 89-91).

La seconde pratique mise en exergue explicite l'influence des réseaux sociaux sur l'intelligence économique déclinée sur un territoire. Par la compréhension des comportements des réseaux sociaux, l'intelligence territoriale peut se spécialiser par types de collectifs : collectif anomique (absence de relations et de contrainte sociale), collectif réticulaire (relations non contraignantes), collectif sociétaire (avec une forme de solidarité et de sentiment d'appartenance) et collectif communautaire (liens riches et acquis élaborés). Ici encore, la confiance est une valeur fondamentale pour la dynamique d'appropriation des connaissances.

Dans l'article sur le plateau de jeu, la cartographie des connaissances est prise dans son sens le plus large de représentation de processus permettant de recenser et de catégoriser les connaissances d'organisations. Avec la métaphore du plateau de jeu, la notion de territoire est à la base. L'auteur explique six types de plateau de jeu : les Échecs, le *Go*, *Othello*, le *Stratego*, le *Risk* et les « jeux de guerre » (wargame). Un tableau récapitulatif termine ces descriptions (p. 134). La métaphore du plateau de jeu est donc un outil pour faciliter, entre autres, la prise de décision. Il aurait été intéressant d'avoir la description d'un plateau de jeu qui favoriserait l'obtention de consensus.

Les résultats d'une recherche sur le développement d'un système d'aide à l'interprétation des besoins en contexte d'audit et de conseil en système d'information sont présentés dans le quatrième article. Cette recherche a été menée selon une méthode qualitative d'approche

dite « tridimensionnelle » qui conjugue la dimension de l'activité, la dimension humaine et la dimension technologique. Le schéma global de fonctionnement débute par une analyse structurée par blocs d'information des documents sources (énoncé d'intention, recensement des besoins, etc.). Des bases de données lexicales et de profils sont constituées, puis annotées, discutées et interprétées. Les besoins sont validés par l'ensemble des acteurs.

Les deux derniers articles du numéro thématique nous invitent à la réflexion : « Vers des heuristiques communes à l'intelligence économique et aux SIC » (A. Delaforge) et « Apport de l'intelligence économique dans le processus de prise de décision. Cadre d'une entreprise virtuelle » (N. Bouaka). Devant les constantes arrivées de nouvelles technologies (*iPod*, *iTunes*, *Podcast*, etc.), l'intelligence économique est discutée dans la perspective de la stratégie, avec la matrice SWOT, et du marketing par rapport aux quatre piliers de l'intelligence économique (gestion des connaissances, influence, veille et valorisation). André Delaforge nous propose une grille de lecture de l'environnement sur un même objet : l'intelligence décisionnelle et l'intelligence informationnelle. Cette lecture duale, empruntée des sciences de l'information et des communications, est structurante et éclairante, mais nouvelle pour les habitués de l'intelligence économique plutôt enclins à une lecture stratégique. L'article sur la notion d'entreprise virtuelle est, comme le souligne son auteur, une invitation à poursuivre dans la foulée des prédécesseurs qui ont su convaincre de la pertinence de l'interopérabilité et de la protection du savoir-faire.

En conclusion, ce numéro thématique est une référence incontournable en la matière. Il plaide pour l'interdisciplinarité entre l'intelligence économique et les sciences de l'information et des communications. Par ailleurs, j'aurais souhaité lire sur le maintien de l'effet de silos, malgré la prolifération des outils de veille, et sur l'infobésité qui poursuit son progrès, car un volume croissant d'informations n'est repérable qu'avec des outils particuliers.

Note : Dans la version imprimée, seuls les titres de la table des matières sont traduits en anglais, mais ces titres traduits ne peuvent être repérés dans le site Internet ou dans d'autres moteurs de recherche.

Deux bémols

Ma lecture a été distraite par les nombreuses utilisations de caractères gras appliqués sur des phrases complètes dans le premier article (Quoniam et Lucien).

Je n'ai pas vu de référence aux réalités québécoises outre une citation à Henry Mintzberg (1993) et une autre à A. Dupuis (2002) dans le texte de Keslin et à S. Proulx (2000 et 2004) dans celui de Quoniam et Lucien... Je me permets ainsi de référer le lecteur québécois à l'ouvrage *Veille stratégique et PME. Comparaison des*

politiques gouvernementales de soutien, de Pierrette Bergeron, publié en 2000 aux Presses de l'Université du Québec.

Boisvert, Danielle (dir.) *Le développement de l'intelligence informationnelle : les acteurs, les défis, la quête de sens.*

Montréal, ASTED, 2010. 219 p. ISBN 978-2-923563-18-3

Catherine SÉGUIN
Bibliothécaire, Université du Québec en Outaouais
catherine.seguin@uqo.ca

Contexte

En 2010, les Éditions ASTED nous offrent un recueil d'essais sur la formation à la compétence informationnelle au Québec. Alors que depuis dix ans la compétence informationnelle est d'actualité¹, où en sommes-nous ici ? Est-ce que le mouvement s'essouffle ? Onze spécialistes infirment cette idée.

Danielle Boisvert, bibliothécaire de liaison à l'Université du Québec en Outaouais, a une expérience de 25 ans en formation des adultes et en formation à la compétence informationnelle. Son vécu professionnel, ses études supérieures en andragogie et son expérimentation de multiples méthodes d'apprentissage lui ont donné au fil des ans une vision globale de sa pratique. Elle nous livre dans cet ouvrage quelques-unes de ses réflexions. Ses collaborateurs proposent aussi des éléments de réponses. Chacun des chapitres de ce collectif est rédigé par un ou des spécialistes issus de différents milieux et chacun y révèle certains enjeux de son milieu.

Déjà, le judicieux choix des mots du titre, « l'intelligence informationnelle », est éloquent sur la vision de Danielle Boisvert sur la compétence informationnelle. Dans un premier temps, le titre attire l'attention sur la nature même de la compétence informationnelle. Il élève cette compétence au dessus des techniques qui en permettent l'expression ou l'exploitation. Dans un second temps, il met à l'avant-plan l'aspect cognitif d'une pratique qui fait appel à la planification, à la réflexion, à l'esprit d'analyse et de synthèse. Dans

1. Rappelons que depuis plus ou moins l'an 2000, l'importance de la compétence informationnelle et le rôle de la bibliothèque dans sa transmission font plutôt l'unanimité. Au cours de la première moitié de cette dernière décennie, la littérature professionnelle au Québec a principalement relaté les lacunes de l'utilisateur (Mittermeyer, 2005). À la suite de ce constat, différentes initiatives ont fait l'objet de communications (le Programme de développement des compétences informationnelles de l'Université du Québec (2006) et le Défi Net Plus ultra de l'Université de Sherbrooke (2007)), ainsi que de politiques institutionnelles (Laval, 2009 ; Université de Montréal, 2002). Ainsi, la question est posée : En 2010, où en sont les pratiques de formation à la compétence informationnelle dans les différents milieux documentaires ?

un troisième temps, le jeu de mots du titre, proche de la célèbre expression : « L'intelligence émotionnelle » (Goleman, 1997) fait référence à la nature d'une compétence qui exige une gestion des émotions. Deux aspects relationnels ressortent dans l'acquisition de la compétence informationnelle. D'abord, l'autogestion émotionnelle de l'utilisateur lors de ses quêtes d'information. Ensuite, la perception que doit avoir le formateur de cette émotivité et son interaction avec l'apprenant pour en tirer une certaine synergie. Ainsi, dans ce simple titre : *Le développement de l'intelligence informationnelle*, on saisit déjà la complexité de la tâche de formation à la compétence informationnelle dans le contexte bibliothéconomique.

L'ouvrage est centré sur deux convictions que partagent les 11 auteurs :

- la compétence informationnelle constitue un savoir quasi essentiel, du moins stratégique dans notre société ;
- les professionnels de la bibliothèque sont adéquatement formés pour la transmission de cette compétence et doivent appuyer cet apprentissage.

Contenu

Ainsi, en 200 pages, le lecteur peut prendre connaissance des courants de pensée actuels dans ce secteur des sciences de l'information au Québec. Dès lors, c'est une richesse, car peu de portraits de la situation ont jusqu'ici permis de mettre le Québec en perspective. Ceux qui se sont attardés à la question ont principalement étudié le rendement des apprenants. Dans ce cas-ci, on s'intéresse plutôt au rôle du formateur et à la formation elle-même. Les divers milieux ici identifiés sont :

- Les niveaux d'enseignement en présentiel : primaire, secondaire, collégial, universitaire de premier cycle (dont la formation des futurs enseignants) ainsi que des cycles supérieurs ;
- La formation à distance de niveau universitaire ;
- La formation du citoyen en bibliothèque publique.

Sont parcourus deux principaux thèmes :

- Énoncer la compétence informationnelle et son utilité dans divers contextes : la bibliothèque publique (Cécile Lointier), la bibliothèque en appui à l'enseignement de niveau secondaire (Viviane Paiement) et collégial (Daniel Marquis), ainsi que dans l'enseignement à distance (François Pettigrew) ;
- Aborder la pratique de la formation auprès de la clientèle des jeunes adultes en milieu universitaire (Diane St-Aubin, Danielle Boisvert, Hélène Larouche, Édith Leclerc et Nathalie McSween).